



Formulaire de demande d'adaptation de logement

ACM HABITAT s'engage pour améliorer le quotidien de ses locataires et propose d'étudier les demandes d'adaptation de logement pour prévenir la perte d'autonomie ou pour les situations particulières de handicap.

Pour cela, veuillez renseigner les informations demandées ci-après et retourner ce formulaire ainsi que vos pièces justificatives à votre agence de référence (voir liste et adresses) ou au siège social d'ACM Habitat : 407 avenue de Professeur Etienne Antonelli 34070 MONTPELLIER.* Votre demande sera étudiée et traitée selon les priorités des situations.

***voir conditions ci-après**

Je soussigné.e
né.e le.....
(demeurant *résidence, adresse, n° de logement*).....

.....
souhaite demander l'adaptation de mon logement pour en améliorer l'accessibilité.

BESOINS

Avec
assise

Sans
assise

Remplacement de la baignoire par une douche

Toilettes surélevées

Autres

PIÈCES REMISES

Justificatif de retraite

Justificatif MDPH, de perte d'autonomie : APA, PSD, PCH, ACTP

Signature

Fait à, le/...../.....

Conditions pour la demande d'adaptation du logement

- Si vous avez **65 ans ou +**, merci de nous transmettre votre **justificatif de retraite**.
- Quel que soit votre âge, **si vous êtes en situation de handicap**, merci de nous transmettre votre justificatif MDPH, de perte d'autonomie : APA, PSD, PCH, ACTP.

Tout autre document médical ou confidentiel ne sera pas accepté.

1. Pour bénéficier de l'adaptation de votre logement, vous ne devez pas être en situation de sous-occupation. Pour connaître votre situation, merci de vous référer au tableau ci dessous :

| Nombre d'occupants | Accepté | Sous-occupation |
|--------------------|-------------|-----------------|
| 1 | T3 et moins | T4 et plus |
| 2 | T4 et moins | T5 et plus |
| 3 | T5 et moins | T6 et plus |
| 4 | T6 et moins | T7 et plus |

2. Si vous vivez au 3ème étage ou plus et que votre résidence ne dispose pas d'un ascenseur, votre demande ne sera pas éligible.

Dans les deux cas cités ci-dessus, il est possible de solliciter ACM Habitat afin de procéder à un changement de logement. Une aide forfaitaire au déménagement pourra alors vous être proposée.

Vous pouvez effectuer cette demande de changement sur le site d'ACM Habitat https://www.acmhabitat.fr/jplatform/jcms/sng_2000722/fr/demande-de-logement-social ou directement dans votre agence de proximité.

3. Il est nécessaire d'être à jour du paiement du loyer et de l'assurance habitation.

| Agence | Adresse |
|-------------------------|--|
| Bagatelle | 681 Rue Rouget de Lisle, 34070 Montpellier |
| Beaux-Arts Centre-Ville | Résidence Philippidès, 107 All. Pierre Blanchet, 34000 Montpellier |
| Coeur d'agglomération | Parc Club Millénaire, Bâtiment 10, 1025 rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier |
| Las Rébès | Résidence l'Alba, 484 Rue des Papyrus, 34000 Montpellier |
| Lemasson | 150 Rue Ferdinand de Lesseps, 34000 Montpellier |
| Lez | Résidence Ambroise Croizat, 310 Rue Claude Lévi Strauss, 34000 Montpellier |
| Mosson | 627 Le Grand Mail, 34000 Montpellier |

→ Pour l'envoi de votre demande et pièces justificatives merci de vous référer à votre agence de proximité ou au siège.